

Au décès de Jean XXIII, un nouveau pape est invité à mener à bien l'entreprise du Concile. **Paul VI** règnera du 26 juin 1963 au 3 août 1978. Décrivons brièvement l'homme, avant d'observer le fonctionnement de son pontificat.

**Giovanni Battista Montini** est né à Brescia. Sa famille, bourgeoise, est influente dans la mouvance de la démocratie chrétienne. Son éducation est imprégnée de culture catholique, d'un investissement de l'esprit au service de la foi (1). Placé en nourrice par tradition, il est de santé fragile. Plusieurs fois retiré des collèges, il a un caractère difficile. Il est studieux, travailleur acharné, distant et silencieux. En 1911, un précepteur s'occupe de lui. A la fin de la première guerre mondiale, un moine bénédictin l'encourage au sacerdoce diocésain. Il se rapproche alors de la spiritualité de Philippe Néri. Son accès à la prêtrise relève de relations familiales et amicales. En 1920, il est ordonné sans avoir suivi une formation classique en séminaire. Etudiant, il adopte un double cursus universitaire, public et jésuite, à Rome. Entré par connaissance à l'Ecole diplomatique, il obtient, en 1922, le titre de docteur en droit canon. Progressant dans la Curie, il est, en 1937, nommé consultant à la congrégation consistoriale. Avec le cardinal Tardini, en 1952, il devient pro-secrétaire d'Etat de Pie XII. Deux ans plus tard, il reçoit, sans aucune expérience de prêtre de paroisse ou de pastorale épiscopale, l'archevêché de Milan, le siège prestigieux de saint Ambroise, le plus grand diocèse d'Italie, avec sa curie propre, son nombreux clergé, sa liturgie particulière. Il est créé cardinal en 1958, puis élu pape le 21 juin 1963.

Deux périodes se distinguent. De 1963 à 68, il accompagne le Concile ouvert par son prédécesseur et effectue, en octobre 1965, un voyage spectaculaire à l'ONU. Mais, en 1968, la publication de la lettre encyclique " *Humanae vitae* " sur la contraception provoque une rupture brutale avec le monde, annonçant une crise post-conciliaire. Dès lors, énigmatique, ferme mais diplomate, il fait face. Dès 1974, il est tourmenté par l'avènement du schisme avec Mgr Lefebvre et dit attendre sa propre fin. Ce pontificat apparaît le plus complexe,

(1) Levillain Ph. *dictionnaire historique de la papauté*, Poitiers, Fayard, 1994, p. 1274

le plus polémique des quatre. En 1963, tout en s'identifiant au rôle de patriarche inauguré par Jean XXIII, il attribue un nouveau rôle au Concile: " *de l'aggiornamento dans la ferveur à celui dans la résignation lucide* " (2). En 1965, il annonce un synode épiscopal, délégation du concile. Sa lettre encyclique de 1968 est totalement inattendue, vu son expression d'autorité dogmatique; loin de celle, consensuelle, du Concile. En 1970, il termine ses voyages internationaux. Les signes de crises abondent, tels que la chute des vocations, la dispersion du vote catholique et la crise de l'Eglise des Pays-Bas... Dans son pontificat, jamais populaire, chargé d'incompréhension et de pessimisme actif, en 1976 Paul VI, élu comme modéré, va devoir suspendre Mgr Lefebvre. Contre l'esprit de Vatican II, les conservateurs s'élèvent, comme Witgen, qui l'associe au fruit néfaste de la Révolution Française: la liberté religieuse correspondrait à la Liberté, la collégialité à l'Egalité, l'oecuménisme à la Fraternité. Ils vont s'efforcer délibérément de rechercher une autre unité ecclésiale post-conciliaire.

Notre étude de l'évolution de la pensée doctrinale et pastorale de ce pontificat sur l'Education sera divisée en deux grandes périodes: " *l'esprit conciliaire* " et " *l'épreuve post-conciliaire* ". La première se décomposera en deux temps: du commencement du pontificat à la Déclaration conciliaire sur l'éducation, (de 1963 à 1965), et les lendemains du Concile (de 1965 à 1968). La seconde distinguera le temps des crises dans l'Eglise, (de 1968 à 1976) et la fin du règne, de l'Année Sainte au décès du pape, (de 1976 à 1978).

Ce pontificat s'inaugure dans la confiance et s'achèvera dans l'incompréhension, voire l'indifférence. L'Eglise est ébranlée, le pontificat peut se concevoir comme en " porte à faux ", entre les deux règnes de Jean XXIII et de Jean Paul II.

(2) Ibid, p.1279

# CHAPITRE 9

sous Paul VI

( 1963 - 1968 )

## **9.1 / De 1963 à 1965**

Paul VI commence son pontificat en privilégiant la continuité. Un même secrétaire d'Etat, une volonté de simplifier le style, une série de gestes identiques tels que les visites aux malades, aux prisonniers... Cet esprit d'identification rassure, apaise les craintes liées à tout changement. A l'heure du Concile réuni au Vatican, les messages en matière d'éducation se multiplient: une soixantaine en deux années! La diversité de leurs destinataires s'accroît aussi bien en ce qui concerne les espaces géographiques que les catégories socio-professionnelles.

### **9.1.1 / Evolutions de la pensée doctrinale et ses facteurs**

Les composantes de la doctrine du Saint-Siège en matière d'éducation chrétienne contenues dans la lettre encyclique de 1929 demeurent notre outil de référence pour analyser les actes de ce nouveau pontificat.

#### **a / Les finalités**

Deux types de finalités, générales et particulières, sont poursuivis dans ces écrits pontificaux. Les deux visées majeures de la formation chrétienne assignées à l'éducation par Pie XI dans l'encyclique "*Divini illius Magistri*" persistent. Dans une lettre pastorale sur les loisirs en avril 1965 et en une allocution à l'Union internationale des organismes de la famille quelques mois plus tard, Paul VI rappelle la finalité dernière, salvifique, de toute éducation chrétienne. A cette dimension spirituelle s'ajoute la participation, temporelle, au bien commun, supérieur, de toute communauté nationale (640708), internationale à visée européenne (650318) ou universelle (650227). La nouvelle perspective d'un bien commun, européen, supranational, relève d'une prise de conscience "*des communes valeurs du passé, des communes richesses du présent, des communes possibilités de l'avenir*" (650318). N'est-ce pas la démarche nouvelle qu'inaugure le Concile, dans les faits et les actes, en ces mêmes heures?

A deux reprises, en de nouvelles allocutions, Paul VI précise sa conception du bien commun: la Paix (630811) (650211). Cette paix entre les peuples, " *nouvelle et véritable* ", est longue et difficile à conquérir. Dans un monde moderne qui oublie la transcendance et sa relation de dépendance avec le Christ, une paix fondée sur " *un sens religieux authentique et agissant* " peut advenir (630811). Si le XXXVI ème anniversaire des accords de Latran constitue un des facteurs de cette affirmation, la raison majeure en est la recrudescence, en 1965, de la guerre du Vietnam, qui pourrait s'étendre.

A ces visées générales s'ajoutent des finalités éducationnelles plus particulières, destinées à des groupes déterminés. Face à une catégorie d'âge, comme la jeunesse (640708), ou des étudiants français de Strasbourg, la double aspiration à une vocation humaine et spirituelle est encouragée. Il faut, à la fois, conserver, entretenir et développer cette jeunesse de l'âme, tout en " *apprenant la science du choix* " *des grandes orientations de la vie professionnelle, parentale, familiale...*" (640402). Le plein épanouissement d'homme responsables dans la société, au service du bien commun, est une finalité majeure de l'éducation du chrétien (650227). Des orientations spécifiques sont proposées au Bureau International Catholique d'Education, pour l'éducation des handicapés mentaux par exemple. Et l'intégration sociale, professionnelle et ecclésiale de ceux-ci doit être recherchée (650130).

### b / La nature de l'éducation chrétienne

A ces orientations temporelles et religieuses doit répondre une éducation religieuse chrétienne, catholique. En ces heures conciliaires, un principe éducatif est nouvellement et distinctement explicité. L'éducabilité de toute personne humaine est fermement énoncée. Dès le premier âge, l'éducation ainsi que la formation religieuse sont possibles (640102). Une même conviction se fait jour, dorénavant, pour les handicapés mentaux (650130).

L'éducation religieuse et morale de la jeunesse demeure la pierre angulaire de toute formation chrétienne. Son importance primordiale est régulièrement réaffirmée: aux aumôniers diocésains de la jeunesse féminine italienne (630704), aux dirigeantes des jeunes filles de l'Action Catholique (640704), à l'Oeuvre de protection de la jeune fille (641014), aux mères de famille

(640102), à l'Office catéchétique de l'Action Catholique Italienne (640828), à l'Union internationale des organismes de la famille (650707), aussi bien qu'au monde scolaire, notamment à l'Union mondiale des maîtres catholiques (640328), à des enseignantes catholiques allemandes (650504).

Que signifie, pour le Saint-Siège, une éducation religieuse et morale? Elle ne peut se réduire à une simple instruction, est-il rappelé à celles-ci ainsi qu'aux frères de Saint Gabriel (650408). C'est une formation harmonieuse de l'homme tout entier (650504). Précisons davantage la signification de ces termes, en relevant, dans les différentes allocutions, les expressions négatives et positives. La formation catholique est profonde, authentique, forte, humaine. Elle ne saurait être superficielle, passive, émotive, conformiste ... (640704). Pour les scouts, elle doit se fondre dans une expérience de foi, d'amitié, de travail de service. Elle est aussi une éducation du sens des responsabilités (650227). Elle se révèle comme une "*initiation aux valeurs religieuses et morales*" (630704), "*un accompagnement, une imprégnation...*" (650408). Elle vise tous les publics, des premiers âges jusqu'au dernier, toutes les professions, des intellectuels aux ouvriers, tous les états, des femmes aux hommes, des clercs aux religieux et aux laïcs, toutes les activités humaines, toutes les nations ou communautés internationales, toute la conscience humaine et chrétienne...

L'éducation chrétienne ne saurait se dispenser de l'enseignement religieux. Celui-ci, spécialement dans le cadre scolaire, forme l'activité principale de la pastorale scolaire, soutient Paul VI au Congrès de l'Office catéchétique de l'Action Catholique italienne (640828). Dans le monde actuel, c'est un point important et urgent de réflexion. Il ne peut se concevoir comme un programme, une simple lecture, un exposé ou un exercice scolaire... qui concourrait à un christianisme ramolli, mais il doit "*traduire quelque chose de sa nature du message du Salut...*" Cette expression "*quelque chose de..*" est répétée quatre fois successivement. Elle signifie bien la part de mystère qui se vit dans tout enseignement religieux, de la distance avec ce Tout Autre divin, que les mots seuls ne peuvent décrire.

A des étudiants catholiques italiens membres de la F.U.C.I, (630902), le Pape souligne leur chance, leur privilège de fonder le raisonnement humain sur le noyau très fécond de présupposés philosophiques. Six mois plus tard, il revient sur les apports philosophiques du thomisme, dont l'enseignement est un

*“ compendium des vérités universelles.. un trésor..(qui) transcende le temps et l'espace... une claire distinction (et)... harmonie entre l'ordre de la nature et l'ordre de la grâce, entre la raison humaine et la foi divine...”* (640307). Le patrimoine éducatif puise également aux richesses de la Grèce, par son histoire, son patrimoine, sa position dans la tradition chrétienne, est-il souligné aux étudiants orthodoxes, grecs reçus au Vatican le 7 juillet 1963.

### c / Le sujet de l'éducation

Aux finalités correspondent des formes d'éducation chrétienne qui, elles mêmes, dessinent une conception de l'éduqué. Cette composante doctrinale est peu développée au long de cette période. Quelques documents s'attachent à maintenir que tout l'homme et tous les hommes sont sujets de la formation catholique. Tout l'homme? Oui, l'homme tout entier, est-il souligné à des enseignantes catholiques allemandes. L'homme est une histoire sacrée, même le déficient intellectuel. Tous les hommes? oui...même les plus jeunes: *“ Autrefois, on estimait que c'était vers 10,12,15 ans qu'on pouvait obtenir d'un être humains des actes beaux, intelligents et merveilleux. Mais la pédagogie moderne, nous dit que cela est possible, dès les plus tendres années, presque dès le berceau..”* (640102). Si la prime enfance est reconnue, dorénavant, comme une étape propre d'éducation, l'intérêt primordial pour la jeunesse perdure (630707). Si l'âge se révèle être une première caractéristique, une seconde concerne le sexe. La conception de la femme chrétienne, revêtue de hautes qualités de l'esprit, telles que la justice, la liberté, l'honnêteté, la bonté, le courage... demeure . En revanche, une innovation se fait jour lorsque le Saint Père évoque ses diverses vocations: *“... L'Eglise... comme si elle canonisait ses vocations de jeunes filles, fiancée, épouse, mère, veuve, les situe au foyer, à l'école, au bureau, à la campagne et dans la vie publique..”* (650530). Une dernière caractéristique concerne les conditions particulières d'accueil des plus démunis dans les structures éducatives. Ce sont les élèves dont les familles ont des revenus modestes, dans les écoles catholiques, ou les handicapés mentaux dans les institutions éducatives...

Si les finalités traditionnelles demeurent, des nouveautés s'ajoutent aux conceptions antérieures de l'éducation et de l'éduqué. Mais les allocutions, en cette période conciliaire, traitent davantage de questions éducatives d'ordre pastoral que de la doctrine, qui sera reprise dans les documents de Vatican II de façon organisée, notamment dans "*Gravissimum educationis momentum*," ou plus succinctement dans d'autres écrits des Pères.

### **9.1.2 / Evolutions de la pensée pastorale et ses facteurs**

Le système institutionnel ainsi que les milieux éducatifs demeurent classiquement les deux objets d'interrogation pastorale. Mais le système juridique devient un thème presque inexistant des discours du Saint-Siège. Il n'apparaît plus comme objet de débats acharnés entre les différents partenaires éducatifs. A l'inverse, les moyens requis pour satisfaire une éducation chrétienne, jusque là pas ou peu évoqués, sont particulièrement développés.

#### **a / Le système institutionnel**

##### **a.1 / L'Eglise éducatrice**

Les jeunes appellent les jeunes; c'est la raison pour laquelle le Saint-Siège aspirent à ce que les prêtres les plus jeunes s'occupent de la pastorale de la jeunesse (630704). Face à l'Union des Religieuses Educatrices Paroissiales de France, en proie au doute, le Pape s'inscrit dans la ligne du Concile. Il leur propose de réfléchir à leur vocation propre, d'effectuer un retour aux sources de l'inspiration de leurs fondatrices respectives. Une collaboration fraternelle doit s'affirmer avec les familles, afin d'amener les parents à mieux connaître et à vivre plus intensément leur belle vocation de coopérateurs de Dieu.



### a.2 / La famille éducatrice

Alors que le père de famille n'est le destinataire d'aucun message, la femme catholique n'est pas oubliée. Paul VI reconnaît qu'elle possède une conscience pastorale, qu'elle est donc digne de responsabilité dans l'Eglise (630705). Au service de la paroisse, sa grâce particulière est " *de descendre dans le concret... dans le réel ...*" Quelques mois plus tard, le Pape dénonce le féminisme comme un affranchissement de tout principe moral. En cela, il ne fait que confirmer la pratique de l'autorité magistérielle, qui réfute tout extrémisme. Un des signes des temps, extrait de l'encyclique de son prédécesseur " *Pacem in Terris* ", consiste dans l'entrée de la femme dans la vie publique. Le moment est donc venu de confirmer les paroles de l'Écriture, qui exposent la parfaite égalité de nature et de dignité de la femme et de l'homme.

### a.3 / La société éducatrice

La catégorie professionnelle des enseignants et des étudiants catholiques est destinataire de plusieurs allocutions. Certains, orthodoxes grecs, sont reçus pour la première fois par le Saint-Père, poussés qu'ils sont par l'esprit oecuménique qui souffle aujourd'hui dans l'Eglise (630707). Trois jours plus tard, à des italiens, il est rappelé l'importance de la profession de maître. Elle n'est pas simple travail, mais vocation, vraie mission d'Eglise. Son efficacité d'enseignant dépend de sa relation au Christ: " .. *plus un maître sera un disciple authentique et fidèle au Christ, plus actif et riche sera son amour pour l'Eglise, plus grand son succès...*" (630710). Lors de leurs V<sup>ème</sup> Congrès mondial, le 27 juillet 1963, les enseignants catholiques sont invités à coopérer davantage avec les parents d'élèves. Au début du mois de cette première année pontificale, des étudiants vietnamiens, catholiques ou non, sont reçus à Rome..."  *dans la maison du pape... terre de mystère et d'unité*", alors que la guerre sévit chez eux. A un Congrès des maîtres italiens, un an plus tard, le Pape souligne l'urgence et l'importance de deux problèmes: face à la croissance du nombre d'élèves se pose la question du recrutement des enseignants catholiques; dans un métier qui relève de " l'art des arts ", la mission spirituelle ne saurait être oubliée. Le cas particulier du professeur de religion suscite une réflexion propre. Il doit être un ministre spirituel de premier

ordre, aux compétences pédagogiques certaines, ainsi qu'en étroite coopération éducative avec la famille et les oeuvres d'Eglise. Le 7 juillet 1965, une allocution souligne la mission de témoignage inhérente à tout professeur de religion. A des enseignantes catholiques allemandes, le Pape rappelle l'importance et l'urgence de l'union et de la coopération entre toutes les instances au service de la jeunesse. Si la compétence pédagogique est nécessaire, la foi personnelle et communautaire s'avère indispensable. La tâche du maître catholique dans la formation chrétienne est irremplaçable, est il encore mentionné (640328).

L'Office International de l'Enseignement Catholique, créé en 1952, doit répondre à un accroissement considérable du nombre d'élèves. Face à ce constat, il doit maintenir deux rôles. Celui de coopérateur dans l'oeuvre d'éducation doit s'ouvrir à la collaboration avec les autres Organisations internationales catholiques (640224). A l'Union Mondiale des enseignants catholiques, un mois plus tard, une même démarche est recommandée devant la croissance constante et le vaste rayonnement de cette organisation internationale.

Aux Associations des Parents de l'Enseignement libre de France, à une association d'enseignement populaire et à des mouvements d'enseignement catholique de France, il est dit que la tâche immense et urgente, à l'heure du Concile, doit être une union étroite, au service de l'enseignement et de la formation chrétienne de la jeunesse.

## **b / Le système juridique.**

La défense et la promotion des droits de l'Eglise et de la famille ne sont plus une préoccupation à l'ordre du jour dans les messages pontificaux. Seuls cinq allocutions en traitent. Tout d'abord, d'une façon générale, l'Eglise conserve sa propre référence au système juridique antérieur, en matière d'éducation. A des étudiants catholiques italiens réunis sur le thème " Culture et Unité européenne ", le Saint -Père rappelle que " *l'Europe puise dans le patrimoine traditionnel de la religion du Christ, la supériorité de son système juridique...*" (630902). En ces heures de rencontres conciliaire d'une Eglise en débat, un retour aux sources s'avère nécessaire, sans péché par omission, ou

ostentation.

A un centre féminin italien, le Pape souligne la parfaite égalité de nature, de dignité, et donc ... de droits entre les hommes et les femmes. Le Magistère, en cette affirmation récente et nouvelle, ne ferait, cependant, que puiser aux premières pages de l'Écriture. Cette " *promotion de la féminité* " ne doit se comprendre ni comme une assimilation au mode masculin, ni comme une négation des aspirations féminines propres (650530). Le devoir d'amour maternel est exhorté. Amour maternel et amour pastoral se font écho. Ce devoir au service de la communauté paroissiale peut s'exercer jusqu'à l'héroïsme (630705).

Dans la pastorale scolaire, le rappel du droit est l'objet habituel de discussion. Mais, dans les écoles secondaires, en référence à l'Encyclique de Pie XI, l'insistance porte, dorénavant, sur le devoir de pastorale scolaire. C'est à une consécration aimante au service de l'éducation, qu'est invité tout chrétien. " *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.*" Dans la coopération entre parents d'élèves et enseignants, il est fait mention de deux types de droits régulièrement revendiqués par le Saint-Siège: le droit naturel, primordial, de la famille à l'éducation des enfants, et les droits de l'Église éducatrice.

Le système juridique ne s'ouvre à aucune nouveauté. Il n'abandonne pas non plus l'ancienne conception des relations entre les différentes sociétés: elle reste la référence du Saint-Siège. Mais l'heure n'est plus à sa défense, ni à sa promotion.

### **c / Les milieux éducatifs**

En cette période, les différentes branches de l'Action Catholique demeurent des destinataires réguliers des allocutions pontificales. Le scoutisme n'est pas oublié. Mais à ces oeuvres d'éducation s'ajoute le moyen d'éducation propre à l'Église: l'école catholique.

Dans " *Divini illius Magistri* ", Pie XI pour la première fois dans les documents magistériels introduisait les milieux comme réalités au service de l'éducation. Deux pontificats plus tard, Paul VI approfondit sa réflexion. Le milieu est un élément très important de la vie morale, sentimentale, spirituelle. Il est donc recommandé d'y apporter une attention certaine. Cependant, son étude

consiste bien en un diagnostic, non en un remède. Ainsi, on ne saurait se satisfaire du milieu par lui-même comme seul élément d'éducation. Il ne fait pas des hommes, mais des " *êtres grégaires* ". Il y a donc nécessité d'une formation chrétienne, religieuse et morale, ou l'action ne précède pas la réflexion (640321).

Alors que les religieuses éducatrices paroissiales de France sont invitées à un "aggiornamento" de leur propre mission, il leur est rappelé la mission familiale. Reprenant les paroles de son prédécesseur dans " *Pacem in Terris* ", Paul VI réaffirme que la famille est la cellule première et naturelle de la société. Le 4 juillet 1963, il raconte son histoire personnelle antérieure, en lien avec l'Action Catholique. Il en a favorisé l'activité et l'accroissement, admiré l'esprit, défendu et encouragé l'organisation, étudié et apprécié la pédagogie. En plus de la famille, de l'école et de la paroisse, l'Action catholique participe également à la formation des âmes. Sa nature consiste en une collaboration à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise. Dans un monde qui a besoin d'une régénération morale, le Magistère propose aux laïcs de passer d'une vie chrétienne inerte et passive à une vie consciente et active. C'est " *un honneur incomparable!* " (630725). Couvrant tous les champs de la pastorale éducative, l'Action Catholique n'omet pas de s'investir dans le sport et le tourisme... ensemble d'expériences et d'activités sources de valeurs et d'importance sur le plan pédagogique, moral et spirituel (630704).

La meilleure confirmation de cette pensée est apportée en 1964. Deux mondes se cotoient et s'opposent: la jeunesse du monde, représentée par les blousons noirs, et les scouts, cette autre jeunesse, avec ses autres valeurs (640816). Une mise en garde est prononcée contre un monde d'évasion de la jeunesse actuelle, qui se complait dans le scepticisme, la fuite de toute obéissance, de toute obligation, et est animée d'une liberté irresponsable... Contre ce nouveau mode de vie, les valeurs classiques du discours magistériel sont reprises: l'engagement, le courage physique et moral, la fidélité, l'optimisme, le sacrifice par amour, la certitude, la force... autant de qualités humaines et spirituelles qui appartiennent au mouvement scout (630730), qui vise la formation de l'âme.

L'importance accordée par le Magistère à l'école catholique ne s'altère pas au fil des pontificats. En ces heures conciliaires, son opportunité est en débat au sein même de l'Eglise. L'énergie missionnaire déployée ne serait-elle pas plus efficace en étant investie vers de nouveaux chemins d'évangélisation? Le Magistère, dans une allocution à des collégiens de Milan, prend position. La mission de l'école catholique lui est conférée par l'Eglise car elle demeure un véritable lieu de témoignage catholique. Elle répond à une vocation de la vie catholique et à une fonction d'enseignement. Son intérêt est double. Il réside, tout d'abord, dans l'incalculable richesse spirituelle qu'elle apporte à la communauté ecclésiale universelle. Elle est aussi une mère respectueuse des élèves, alors que l'école non catholique, elle, met en doute tout ce qui est sacré en l'homme (640211). L'école secondaire vit un renouveau. Elle mérite d'être aimée et servie. Elle ne saurait se satisfaire d'un christianisme mou, mais vise au message du Christ dans son intégralité (640828). Le Saint Père salue et bénit les bonnes écoles privées, et ... publiques (640828).

Accueillant la Fédération Universitaire Catholique Italienne, le Pape constate un accroissement de la population étudiante, auquel doit répondre un développement de cet enseignement. En ces années, il souligne l'importance croissante de l'influence de la vie démocratique sur les étudiants. Il rappelle que le but de cette fédération n'en consiste pas moins en une assistance spirituelle prolongée, inlassable et cohérente. A l'université de Rome, qu'il visite, il fait éloge de ce que devrait vivre l'étudiant catholique: " *une ineffable symbiose ... de l'école humaine et divine.*". Quant à l'étudiant incroyant, il l'invite " *à écouter le Christ, qui se tient à la porte et qui frappe* " (640314).

## **d / La méthode**

Un principe pédagogique majeur fonde la pensée pontificale. Il est ré-explicité dans une directive aux dirigeants de l'Action Catholique Italienne: en tout instant et en tout lieu, la réflexion doit précéder l'action (640321).

Dans une allocution aux étudiants orthodoxes grecs, la pédagogie de Paul VI s'inspire de celle de son prédécesseur, nourrie de l'esprit du Concile. Ainsi, il use d'un vocabulaire simple, reprenant l'expression " signes des temps ".

L'heure est à l'ouverture au dialogue avec toutes les confessions, poussé par un esprit oecuménique. La pédagogie de l'ouverture se révèle une des composantes du scoutisme. Ces jeunes sont invités à participer au monde des jeunes, mais également à la vie de la paroisse. Rester enfermé dans sa tranche d'âge n'est pas source d'ouverture (640816).

La pédagogie de l'effort est requise de tout chrétien, notamment dans l'Action Catholique (630725). L'apprentissage continu de l'usage de la liberté requiert l'effort et le sacrifice. La vraie liberté, en effet, se conquiert. Elle est aux antipodes de la facilité, de l'abandon aux désirs... (640402). Pour les parents d'élèves catholiques, l'effort financier est exigé, afin d'ouvrir l'école catholique aux familles les plus modestes.

La pédagogie du modèle est recommandée. Le Christ, maître et modèle, est présenté à la petite enfance (640102). Pour les maîtres catholiques, la figure du Christ traduit le maître unique (640328). Une pédagogie graduelle, échelonnée, d'imprégnation, d'accompagnement dans le temps, demeure une constante de la pensée du Saint Siècle. Une aspiration à la cohérence entre les valeurs de foi et de vie est visée. L'Action catholique doit s'attacher à une pluralité ordonnée de collaborateurs et d'initiatives.

Dans les universités, on doit viser une formation cohérente de la foi et des mœurs, c'est-à-dire une formation intégrale de la personne. Ainsi, le scoutisme est encouragé, qui allie cohérence et spontanéité dans une éducation à la liberté et à la responsabilité. De même, les anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes sont appelés à être fidèles à l'éducation reçue dans leurs confrontations avec le monde (641102).

La pédagogie du choix doit être enseignée pour les grandes orientations de la vie, au moment de l'adolescence (640402). Cette pédagogie du discernement doit favoriser l'enrichissement de la personne dans un accompagnement sur la route du Salut (650408). La pédagogie de la responsabilité est récurrente, quels que soient les destinataires (scouts, action catholique, enseignant...).

Toute association catholique doit s'appuyer sur la fidélité au Magistère (630902-631006-631115...), en particulier dans la formation religieuse et morale. Chaque groupement, en ces heures de rassemblement de l'univers catholique à Rome, est invité à ne pas rester isolé dans la société et dans l'Eglise. C'est pourquoi, systématiquement, chaque allocution souligne la nécessité d'une union, d'une coopération plus large avec le monde civil ainsi que d'une collaboration toujours plus étendue entre les organismes catholiques au service de l'éducation chrétienne. Ainsi, aux religieuses éducatrices paroissiales une plus grande collaboration avec les familles est vivement conseillée. Leur vocation de religieuses doit contribuer à l'enrichir par la prière, le dévouement... (631115).

La pédagogie de Don Bosco est tout particulièrement appréciée par le Saint-Siège. Elle associe étroitement la formation professionnelle de l'ouvrier à sa formation humaine, notamment à sa dignité de travailleur, dans une dimension sociale à redécouvrir (631006).

Les sciences humaines, la pédagogie moderne sont prises en compte dans le discours pontifical. Elles s'avèrent positives, dans la pensée du Magistère, notamment en ce qui concerne le principe d'éducabilité dès la prime enfance (640102). Les sciences psychologiques et pédagogiques sont mises à contribution en faveur de l'éducation des handicapés. Elles doivent s'épanouir dans une pédagogie de l'Amour (650130).

Pendant ces premières années de règne, le corps de doctrine ne subit pas de modifications d'ampleur notable, alors que sont longuement abordées les pédagogies chrétiennes spécifiques aux milieux éducationnels catholiques. L'apport des sciences nouvelles, récentes historiquement, est reconnu et encouragé envers certains éduqués, tels que les handicapés. Elles peuvent, à certaines conditions, participer à l'accomplissement humain et spirituel.

## **9.2 / De 1965 à 1968**

Si Paul VI aspire à poursuivre dans “ l'esprit “ l'oeuvre de son prédécesseur, il souhaite également y poser sa marque. Une première rupture s'observe le jour même de son couronnement. Le 30 juin, l'Osservatore Romano publie une lettre du premier des évêques à ses prêtres milanais, qui normalement aurait dû l'être par la revue diocésaine de Milan. Son titre est saisissant: “ *Ce que l'on ne peut pas attendre du Concile* “.

### **9.2.1 / Evolutions de la pensée doctrinale et ses facteurs**

#### **a / Les finalités**

Le Salut en Jésus-Christ Sauveur demeure l'ultime finalité de toute éducation chrétienne. Ce principe s'adresse indifféremment au monde éducatif et au scolaire, aux scouts et aux étudiants (660205), aux religieuses éducatrices paroissiales (661022), et aux religieux salésiens de Don Bosco (661029). Le Christ Sauveur est un guide, la réponse au problème de l'humanité qui, par désir d'une liberté absolue, en arrive à perdre le sens des fins (660403).

La finalité propre d'une éducation véritable consiste en la formation humaine dans la perspective de la fin suprême ainsi que du bien de la société (661105). L'objectif de promotion de la personne humaine se rencontre également dans une allocution en faveur de l'éducation des sourds. Ainsi donc, depuis Pie XI, les deux buts, surnaturel et terrestre, s'enrichissent. L'espérance d'une fin spirituelle ne se conçoit dorénavant qu'au travers d'une formation adaptée à la personne.

Quelques fins propres sont reconnues à certains mouvements. La conception classique du Christ Sauveur, “ Voie, Vérité et Vie “, est rappelée aux religieuses éducatrices paroissiales. A la Paroisse universitaire, il est dit que son propre but consiste à assurer une présence humble et rayonnante de Jésus-Christ dans l'Université laïque (670327). Quant à la J.O.C, elle est signe de Salut, d'universalité et de dignité (670528).



Enfin, la Paix est une aspiration universelle, souligne la Lettre Pontificale au Congrès international de la jeunesse catholique. Une telle prise de position survient à la suite de l'assassinat du pasteur noir Martin Luther King. Construire la paix, c'est contribuer à faire cesser la discrimination et à favoriser le développement.

### b / L'éducation chrétienne

Tout au long de ces allocutions, l'éducation chrétienne est présentée comme devant tendre vers un humanisme chrétien. Elle demeure, avant tout, liée à trois axes: des connaissances bibliques solides, une vie de prière, un zèle apostolique. Mais ces trois priorités ne se juxtaposent ni ne s'organisent a priori. L'humanisme chrétien requiert une synthèse permanente, à inventer quotidiennement. La difficulté réside dans le passage d'une foi adolescente, recue, à la foi adulte, responsable (660413). A quelques élèves, une directive est destinée. Chaque étudiant doit chercher à comprendre, c'est à dire observer, puis assimiler. Cette question est encore soulevée lors d'une allocution à la Paroisse Universitaire (670331). Par une formation religieuse, intellectuelle, professionnelle, une symbiose féconde doit se réaliser en l'homme entre la culture chrétienne et la culture profane. Mais cette éducation, cette synthèse, cette alchimie savante et fragile à réaliser soulèvent des interrogations. Un "aggiornamento" est, certes, nécessaire dans la présentation de la foi, par exemple aux universitaires, mais le Magistère ne le conçoit que dans un esprit de " *sauvegarde de l'intégrité de la foi, d'un dépôt révélé* " (671129).

Si, pour tout jeune, l'instruction représente la premier palier, acquis, d'une éducation, les handicapés en sont encore à la revendiquer en particulier les sourds. Leur intégration sociale est engagée. L'éducation chrétienne, en cela, use des bienfaits des sciences humaines, psychologiques, pédagogiques, médicales et sociologiques (660924).

De 1963 à 1965, le Pape commençait à souligner l'importance du facteur humain en toute forme d'éducation. Il réitère cette conception lors d'une

allocution aux scouts, invités à lire les documents conciliaires. Ainsi, ils découvriront que la formation chrétienne doit d'abord s'enraciner dans de solides fondements humains, conditions d'une action apostolique efficace et durable. Un développement harmonieux des aptitudes physiques, morales et intellectuelles et un sens plus aigu des responsabilités participeront à l'avènement de l'homme nouveau de l'Écriture (Eph 4,24). La formation intégrale et totale de la personne humaine reste un principe éducationnel premier de la pensée du Saint-Siège. Le principe de la subordination du registre temporel au surnaturel ne semble plus d'actualité dans les discours pontificaux, en cette période. Même s'il reste un pilier de cette pensée, il n'est explicité qu'à une seule reprise, dans un message télévisuel à l'Université catholique du Chili (661224).

L'enseignement religieux est une préoccupation constante du Magistère. Il doit être honnête, sans rhétorique ni belles paroles. Un usage modéré de la méthode critique est souhaitable pour les collégiens. Ses fondements sont l'Écriture, les textes pontificaux et conciliaires, sans oublier une formation à une pratique religieuse vivante et non dogmatique. L'importance accordée à l'alphabétisation est réitérée.

Entre 1963 et 1965, la question du sens apparaissait. L'éducation chrétienne ne saurait s'y soustraire. Une directive aux directeurs diocésains italiens de l'enseignement religieux indique que le professeur doit se dégager de tout formalisme dans la formation des consciences. Il doit éduquer au sens des valeurs, à la recherche de la vérité, à l'ouverture et au contact avec les autres, dans le respect de la dignité de la personne humaine. L'un des principes premiers de l'éducation chrétienne devient, dorénavant, ce respect.

### c / Le sujet de l'éducation

En quoi consiste l'humanisme chrétien prêché aux lendemains du Concile Vatican II? Dans une allocution aux dirigeants et aumôniers des scouts catholiques, le Saint-Siège reprend les paroles des Pères. *“ L'Église du concile a encore une fois considéré l'éternel double visage de l'homme. Dans*

*un élan d'affection et d'admiration pour le monde moderne humain, des erreurs ont été dénoncées, dans un souci de vérité, mais à l'adresse des personnes il n'y a que rappel, respect, amour. L'homme de vraie liberté est un homme de synthèse entre l'idéal et le réel, la nature et la grâce, la liberté et l'obéissance, l'initiative et la responsabilité* ". Cette synthèse doit connaître son accomplissement en l'homme nouveau du Nouveau Testament.

La conception théologique classique de l'homme est retenue. Tout être humain, handicapé ou non, est image de Dieu (660924), habité par la beauté, la force, l'idéal, l'espoir de la conscience sociale qui advient (660403). Le jeune chrétien cotoie cette jeunesse opaque, superficielle, sceptique, cynique, désœuvrée, anarchique. Sans complexe d'infériorité mais convaincu et fidèle aux principes qui ne se satisfont pas de compromis (660509), l'adolescent doit traverser les crises. L'autorité catholique ne souscrit plus à la pédagogie de l'isolement du monde chrétien face à l'autre civilisation. L'aptitude du jeune au discernement est, dès lors, primordiale (670708), voire indispensable, au milieu du " *bouillonnement des idées modernes* " (670712). Prudence et persévérance sont les meilleures garanties d'un passage à une foi adulte responsable.

## **9.2.2 / l'évolution de la pensée pastorale et ses facteurs**

### a / Le système institutionnel

Le principe de la collaboration entre responsables catholiques, religieuses et familles, enseignants et parents d'élèves... est toujours en vigueur. Elle est présentée comme source de dynamisme des institutions chrétiennes. L'union et la coopération sont, elles aussi, encouragées.

Qu'en est-il des relations avec les instances civiles? Dans une lettre pontificale au Congrès catéchétique de l'Action Catholique, au Mexique, du 13 avril 1966, le Magistère reprend la Déclaration du Concile. Il " *félicite les autorités civiles (qui) compte-tenu du caractère pluraliste de la société moderne (sont).. soucieuses de la juste liberté religieuse et aident les familles... dans toutes les écoles à assurer une éducation conforme à leur principe moraux et religieux.*" Le Saint-Siège encourage donc les Etats, dans un monde scolaire pluraliste, à

aider les institutions chrétiennes à répondre à leurs besoins propres. Dans cette même allocution, il rappelle qu'il n'adhère pas, pour autant, à ce pluralisme, qu'il lui faut, néanmoins, accepter et avec lequel l'Eglise éducatrice doit composer. La seule éducation véritable reste l'éducation catholique.

Cependant, un nouveau discours naît. Alors que l'importance des institutions catholiques dans le monde actuel est réitérée, la présence de catholiques dans les institutions neutres est vivement encouragée (670712). Aux lendemains de Vatican II, le clivage des deux mondes, s'estompe. Hors des institutions ecclésiales, le salut existe!

Dans une autre lettre pontificale à la Paroisse Universitaire (670327), une même ouverture se manifeste, en référence à *Lumen Gentium* (§38). " *Tout laïc doit être à la face du monde un témoin de la Résurrection et de la vie du Seigneur Jésus et un signe du Dieu vivant*". Les instances catholiques ne seraient plus des forteresses à protéger. Elles sont appelées à s'ouvrir au monde qui les entoure et à lui donner des témoins de la Résurrection...

Un autre mouvement s'opère dans le système institutionnel. Chaque communauté éducatrice chrétienne, composée de prêtres, de religieux ou de laïcs, est appelée à retourner à l'inspiration fondatrice, à la lumière de l'esprit conciliaire. Ainsi, chacun, enseignant ou éducateur, est invité à parfaire sa formation permanente.

### b / Le système juridique

Pour faire vivre les institutions catholiques au sein des sociétés civiles, le Saint-Siège les défend et les encourage à temps et à contre temps. Au 9<sup>ème</sup> Congrès interaméricain d'éducation catholique, il rappelle le droit fondamental des parents à la liberté scolaire. La conséquence première en est l'application de la justice distributive. Ce principe est souligné et défendu à deux reprises, dans une allocution ultérieure aux représentants de la fédération italienne de l'enseignement catholique. Un an plus tard, ce n'est plus aux Etats-Unis, ni en Europe que le Magistère revendique ce principe, mais en Syrie. Il ajoute que le droit de l'Etat, en matière d'éducation, ne s'oppose pas à la défense de l'école catholique. Mais il est du devoir de l'Etat d'ouvrir un espace juridique de liberté, de tolérance, afin qu'une éducation chrétienne soit possible pour les chrétiens... selon le principe du droit des familles à la liberté scolaire. Enfin,

dans une lettre pontificale à la commission pédagogique du bureau international catholique de l'enfance, le droit à l'éducation des handicapés est à nouveau défendu et promu.

### c / Les milieux éducatifs

En ces lendemains conciliaires, deux institutions attirent particulièrement l'attention du Saint-Siège: l'école et l'université catholique. La structure des milieux éducatifs en cercles concentriques est clairement présentée dans la lettre pontificale du 13 avril 1966 sur la formation religieuse des adolescents. En son centre, l'empreinte première et naturelle de la famille, puis l'école et la société. L'école, milieu intermédiaire, demeure une pièce essentielle dans ce schéma. Déjà, sous Pie XI, il en était ainsi.

Mais l'esprit qui anime l'école catholique change radicalement. En 1929, il était inconcevable que les catholiques placent leurs enfants dans les écoles publiques. La pédagogie de la séparation d'avec les écoles impies favorisait une école catholique entendue comme lieu de repli de tous les catholiques en danger. En 1966, le rapport de l'Eglise au monde est animé d'autres perspectives. Si les oeuvres et milieux ecclésiaux doivent toujours être enracinés dans une foi profonde et une parfaite docilité au Magistère (670730), les Pères invitent les fidèles à un renouveau de la vision du monde et de l'Eglise, tourné vers le dialogue. La terminologie atteste cette évolution: synthèse, symbiose et atmosphère apparaissent dans le vocabulaire.

Quel meilleur observatoire de ce renouveau que l'évolution des relations du magistère avec la Paroisse Universitaire? La lettre pontificale donne mission aux membres catholiques de l'enseignement public de "*contempler Dieu, purifier (votre) coeur par la foi, le guérir par l'amour, le fortifier par la paix car l'élan qui nous fait nous aimer les uns vers les autres est déjà un don de Celui vers qui se lèvent vos regards.*" Le commentaire, quatre jours plus tard, du président de l'association s'avère révélateur. "*La paroisse universitaire pense qu'elle est désormais sortie d'une période ou elle fut longtemps incomprise dans sa double fidélité à l'Eglise et à l'école publique*" (670327).

Une autre allocution confirme ce changement. Devant la fédération italienne des instituts scolaires dépendant de l'autorité ecclésiastique, la magistère déplore les nombreux obstacles afférents au bon fonctionnement des écoles catholiques de la péninsule. Pour remédier au doute qui assaille cette union, le

Pontife en appelle à la nécessité et à l'urgence, dans ce monde pluraliste, du développement d'une atmosphère de liberté, dans un esprit évangélique. N'hésitant pas à observer de l'intérieur les dysfonctionnements de l'école catholique, le Pape lui témoigne son estime... Il aspire à ce que les deux écoles vivent en bonne harmonie.

Cet esprit nouveau de respect du pluralisme en vigueur ( et non plus de sa seule reconnaissance comme réalité négative) n'altère en rien la condamnation acharnée de toute atteinte aux droits de l'Eglise ou de la famille éducatrice, quel que soit le pays.

La guerre des deux écoles et, plus largement, d'une civilisation chrétienne face à une autre, païenne, devrait s'éteindre. En effet, dans un message à des professeurs italiens, Paul VI souligne qu'il n'y a pas de concurrence mais une avancée commune des écoles catholique et publique. La spécificité de l'institution scolaire chrétienne relève d'une garantie " *de l'unité de la connaissance de l'enseignement et de l'unité de la vie... par une synthèse culturelle ouverte et complète* " (660509).

Ainsi, plus généralement, après le Concile, l'Ecole Catholique reçoit trois orientations nouvelles. Elle est un lieu de formation intellectuelle mais aussi de dialogue et d'éducation personnalisante, un foyer de charité et de liberté évangélique et un carrefour d'échanges confiants et respectueux de toutes les normes claires, fermes et cohérentes (661230-670426-671120-680321).

#### d / La méthode

Si certaines pédagogies font l'objet d'encouragements, d'éloges... c'est essentiellement à un renouveau de l'esprit conciliaire qu'est appelé le monde scolaire. Ne posons pas de diagnostic déprimant, mais relevons les remèdes encourageants: ne délivrons pas de funestes présages, mais des messages de confiance (661105). Regardons les hommes et les choses avec l'optimisme de l'amour (661206), telle est la pensée du Saint Père.

Une telle atmosphère ne doit en rien dévaloriser les pédagogies classiques soutenues par l'Eglise. L'effort solidaire est d'actualité. Celles de l'exemple, du modèle, du témoignage et de la responsabilité sont toujours en vigueur. Celle de Don Bosco retient l'admiration du Magistère: " *Elever l'homme à la vérité avec l'autorité non de celui qui impose lourdement la loi du dehors mais de celui qui, avec douceur et gravité expose la loi de Dieu comme l'expression de*

*son amour et qui, en même temps , éduque, obéit à cette même loi “ (661029).*

## **Conclusion**

Les facteurs qui ont contribué à la rédaction de l'Encyclique de Pie XI, "*Divini illius magistri*" ont évolué. De 1963 à 1968, la doctrine est peu développée au regard de la pastorale. Aux lendemains du rassemblement international, à Rome, des évêques, la pensée pontificale doctrinale, de type traditionnel, qui relève de la pédagogie de la culture, prime dans les documents abordant l'éducation. Elle traduit davantage l'esprit des conservateurs représenté, essentiellement par les cardinaux Ottaviani et Siri, fortement implanté au sein de la Curie Romaine. Le souffle du Concile désiré par Jean XXIII ne trouve que peu d'écho. La double visée spirituelle et sociale, au plan international, est réaffirmée: la Paix constitue l'unique " bien commun " supranational; la Rédemption représente le but exclusivement religieux et chrétien. Aux différents mouvements d'apostolat, l'appel à la responsabilité devient une perspective majeure. Toute éducation chrétienne se conçoit, prioritairement, comme une formation de l'ordre de l'accompagnement, de l'assimilation, de toute la vie, de chaque personne. Le principe d'éducabilité est, clairement explicité. L'objet premier demeure, comme sous Pie XI, l'éducation religieuse et morale. Son enseignement dans le cadre scolaire reste une exigence romaine. La question de la subordination du temporel au surnaturel est pratiquement absente des discours. La représentation du sujet de l'éducation chrétienne s'étend aux questions posées par le handicap. L'humanisme chrétien se fonde sur une connaissance solide, la prière et l'activité apostolique. Elle accompagne le phénomène international de promotion de la personne. Si le sujet de l'éducation est appelé à la responsabilité, cette dernière ne relève plus d'une obéissance aveugle, réponse à une pédagogie religieuse impositive. Pour les jeunes, le Pape fait appel à la liberté personnelle et un certain esprit critique. Sur le plan pastoral, le Souverain Pontife préconise, aussi, un usage modéré de la méthode critique. Cette période voit s'accroître le nombre de discours à des destinataires toujours plus variés, par exemple aux femmes qui s'investissent dans la vie publique. C'est un signe des temps, un constat romain. Dès lors, les paroles d'éloges et d'encouragements aux mères et aux éducatrices, comme en écho, s'amplifient.

La laïcisation des institutions, des mode de vie... est un autre signe des temps. Le Saint Siège ne peut donc occulter les nouvelles interrogations, suscitées par ces chrétiens, en responsabilité, dans ces structures, sans délivrer de messages à leurs homologues du monde catholique. Un perpétuel équilibre diplomatique se joue.